

PROLONGATION DE L'ARRETE PORTANT SUR LA RESTRICTION DE LA CIRCULATION AU DROIT DES TRAVAUX DANS LES RUES FRANCOIS BACQUET ET OSCAR DESMARETZ Arrêté de Police N° 87/2017 du 16 novembre 2017

MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

Le Maire de la Commune de GUESNAIN, Vu l'article L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste lors de la réalisation de travaux sur le réseau d'assainissement dans la rue François Bacquet ainsi que dans la rue Oscar Desmaretz.

ARRETE

ARTICLE 1

L'arrêté N° 83/2017 du 02 novembre 2017 est prorogé pour une durée de 30 jours.

ARTICLE 2

Les dispositions de l'arrêté du N°83/2017 du 02 novembre 2017 restent inchangées.

Fait à GUESNAIN, le 16 novembre 2017

> Le Maire, Maryline Lucas

